

Bruxelles en mouvements

Bimensuel édité par
Inter-Environnement Bruxelles
Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles
N°167 – 25 mai 2006



Maison passive à récupération de chaleur. Construite à Heusden par l'architecte Bart Cobbaert.

L'écoconstruction, avenir du bâtiment

Batibouw 2006 se choisit comme thème «la construction durable», l'entrepreneur clé-sur-porte Thomas et Piron construit des logements écologiques. Des investisseurs privés chantent dans des magazines de papier glacé (La Libre Essentielle) la pertinence de leurs appartements haut de gamme et à «haute valeur environnementale». Pas de doute. L'écoconstruction a le vent en poupe.

Suite en page 2 ➔

dans ce numéro

- P.6 > Avec Pro Velo, voir la ville autrement !
- P.8 > Antennes GSM: l'info ne passe pas...
- P.9 > Extension ferroviaire dans le quadrilatère
- P.10 > Livres
 - Les deux vies de l'abbaye de Dieleghem
 - L'abc du rucher bio
- P.12 > L'invitée de la quinzaine: Marie-Laure Roggemans

@ Plus d'infos:
www.ieb.be

L'écoconstruction, avenir du



maître de l'ouvrage: TOIT et MOI - THOMAS & PIRON - architectes: A3M

Une initiative trop rare en Belgique: une société immobilière de service public qui développe l'écoconstruction à grande échelle. Le projet de l'«Île aux Oiseaux» à Mons compte 240 logements.

Une maison peu énergivore signifie sans doute un mieux-être pour ses occupants. Mais l'impact d'une habitation dépasse, et de loin, l'horizon du paillason d'entrée. Comme le signale la Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale, «deux chiffres montrent l'importance environnementale et énergétique en matière de construction / rénovation: 70% de nos émissions de gaz à effet de serre sont liés au chauffage des bâtiments! Et ces émissions ne cessent de croître; plus de 50% des déchets générés en région bruxelloise sont issus du secteur de la construction et de la démolition»^[1].

Et le Réseau Eco-consommation d'enfoncer le clou de la construction: «En Europe, durant tout son cycle de vie (construction, transformation, utilisation, déconstruction), le bâtiment est responsable de 50% du total des ressources naturelles exploitées, de 40% des consommations d'énergie (dont 70% en chauffage et climatisation), de 30% des émissions de CO₂, de 16% des consommations d'eau (140 litres par personne et par

jour) et de 40% des déchets produits (450 millions de tonnes de déchets de construction et de démolition par an). »

Ecologie dans le vent

L'écoconstruction concerne donc autant les habitants d'aujourd'hui que les citoyens citadins de demain. L'importance de l'enjeu suffit-il pour expliquer le soudain mais bien réel intérêt de l'acteur privé dans le secteur? «Il faut relativiser le terme d'engouement dans la mesure où on met sous le vocable durable tout et n'importe quoi, prévient Vincent Carton, responsable de la Direction DD et Eco-construction pour l'IBGE. Quand on gratte un peu, le vocable "durable" est souvent compris dans le sens "qui dure dans le temps" et non "soutenable". »

D'ailleurs, en Belgique, aucune législation, aucun label ne garantit une écoconstruction cohérente et de qualité. «Contrairement à la France, où le HQE (Haute Qualité Environnementale, voir lexique, ndlr) est obligatoire pour les bâtiments publics. Le terme est déposé et contrôlé. »

Sans ce contrôle public en Belgique, la volonté d'occuper une niche commerciale, et donc de réaliser un profit maximum sous l'étiquette d'écoconstruction, met en danger la pertinence de la démarche. Car ce type de construction ne doit pas privilégier la dimension économique sur les autres, et les bénéfiques, dont pécuniaires, ne sont pas attendus à court terme. La tentation pourrait être grande d'estampiller son lotissement «écologique» sans y apporter le soin vert nécessaire.

Ainsi, les constructions huppées de «l'Atelier d'Art Urbain» se prévalent «des principes de Haute Valeur Environnementale». Ces principes HVE sont une création du promoteur et peuvent être confondus avec la norme française HQE. Même si les matériaux utilisés ne semblent pas respecter la logique écologique, «ce sont cependant des projets qui vont dans le bon sens, nuance Vincent Carton. Ce n'est pas de la fumisterie. Globalement, tous les concepts techniques mis en place sont intéressants et à première vue, la réflexion a démarré à l'origine du projet. »

bâtiment

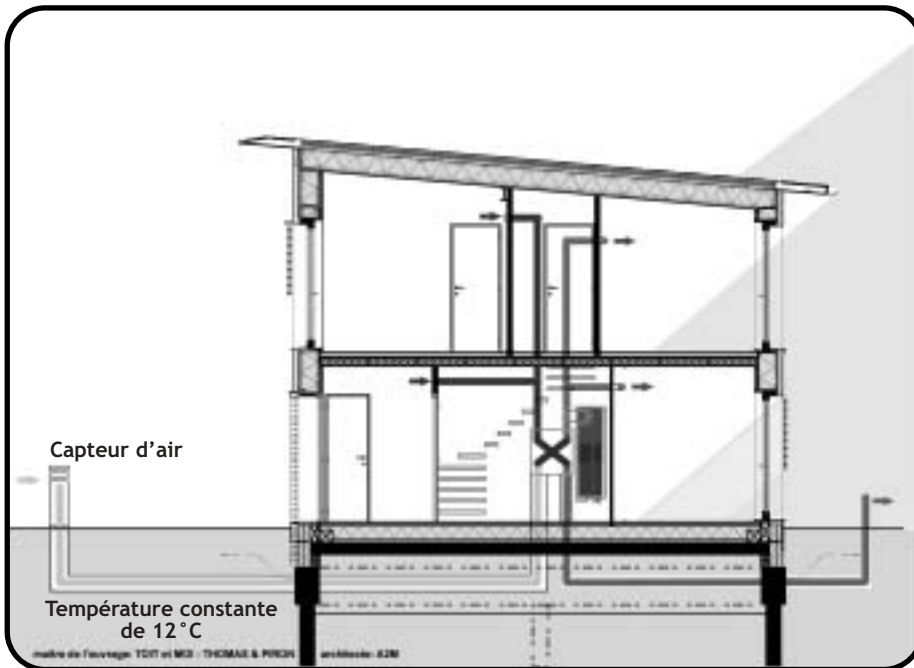
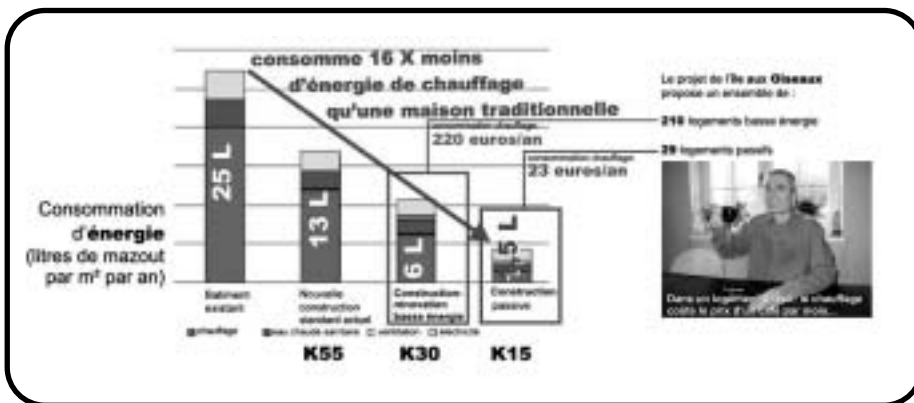


Schéma de fonctionnement de la maison passive. Les pertes de chaleur sont réduites au minimum grâce à l'isolation thermique. L'apport d'air extérieur, préchauffé en hiver et prérafraîchit en été, est distribué dans la maison par un échangeur thermique qui récupère en même temps les calories de l'air vicié sortant.



Un luxe ?

Si le concept est intéressant, le coût de ces éco-logements est-il pour autant accessible à un propriétaire moyen ? Dans le cadre des projets de l'Atelier d'Art Urbain, le mètre carré se vend aux environs de 2600 euros. Mais ces prix se justifient avant tout par le haut standing affiché, et non par la démarche écologique.

« Pour la plupart des cas pratiques portés à ma connaissance, l'éventuel surcoût lié à l'écoconstruction ne représente que quelques pourcentages

supplémentaires du coût total, précise Vincent Carton. Et cette dépense peut être récupérée en un nombre restreint d'années avec les économies d'énergie. Sans compter les bénéfices inquantifiables, comme une meilleure santé. »

Dans son dossier « Le logement durable », la revue « Tu bâtis, je rénove »^[2] fait un bilan financier satisfaisant de la construction d'une maison passive : « le coût de cette maison est d'environ 750 euros/m², soit 96000 euros pour 128m². Une maison clas-

sique de même taille coûte la même chose. »

L'écoconstruction ne se confinerait donc pas à une affaire de nantis ?

Eco-logement pour tous ?

« Aujourd'hui encore, je suis 10% plus cher qu'un architecte classique, corrige Michaël Bolle, pionnier en Belgique de l'écoconstruction et qui se définit comme « architecte écobio-logue ». Mais petit à petit, les choses s'améliorent. Les marchés s'ouvrent et je pense qu'on va arriver à un équilibre financier. Ma clientèle est composée de gens plus ou moins âgés qui construisent leur dernière maison. Ou de jeune couples qui mettent la main à la pâte. Ils installent eux-mêmes l'électricité ou la plomberie pour se payer le surcoût de l'écoconstruction. »

Michaël Bolle construit des maisons à K25 (voir lexique). Faudrait-il viser à terme le K zéro ? Pour Erwin Mlecnik, coordinateur de la Passiefhuis-Platform, « investir davantage pour atteindre le niveau zéro consommation ne semble pas actuellement pertinent d'un point de vue économique »^[3]. Et sans doute également d'un point de vue écologique, puisque les dernières économies énergétiques risquent d'être acquises au prix d'une importante consommation d'énergie dans la production d'isolants.

« Le K zéro ne servira à rien si les gens n'apprennent pas à utiliser leur maison, avance Michaël Bolle. Ils doivent la ventiler. »

Quoi ! Placer du triple vitrage pour ensuite ouvrir la fenêtre ??? « J'ai mis cinq ans à comprendre cet apparent paradoxe, s'amuse l'architecte chevronné. Aérer n'est pas une perte d'énergie, l'habitant renouvelle ainsi l'ionisation de l'air, la dégage des toxines de l'activité humaine. La notion est importante. D'ailleurs aujourd'hui, mieux vaut travailler sur la perméabilité de l'air au travers des matériaux. »

► L'écoconstruction, avenir du bâtiment

Écosocial ?

On le voit, le concept de l'écoconstruction relève un défi considérable. Étrange absent de ce challenge pour une planète plus verte : le secteur public. Certes, il y a bien le projet social du bureau d'architectes A2M : « l'île aux Oiseaux ». Cette « île » est un parc immobilier où 240 habitations privées ou publiques seront construites. Particularité : sur les 240 logements, 29 seront des habitations passives et 210 des logements basse énergie. Ce qui permettrait, selon A2M, de réduire les émissions de CO₂ du parc de 297 tonnes par an.

L'initiative semble louable, « *mais l'écoconstruction n'est pas intégrée dans les démarches publiques*, remarque Michaël Bolle. *En Allemagne ou en Suisse, les cahiers des charges publics imposent ainsi l'isofloc (un isolant naturel, ndr). Chez nous, j'ai le sentiment que nous ne sommes nulle part. Les pays environnementaux*



Construction mitoyenne à Verviers. Le bureau d'architecture FHW a mis en œuvre les principes de d'isolation et de suppression des ponts thermiques.

LEXIQUE

Pour parler l'écoconstruction...

K

C'est le niveau d'isolation thermique globale maximum, calculé selon la norme NBN B 62-301. Ou en français « *la valeur de déperdition énergétique* » d'un bâtiment. Plus le chiffre est élevé, plus la maison perd de l'énergie. Les standards de construction planchent à K55 pour la Wallonie et Bruxelles, K45 pour la Flandre, et... K2,5 pour la maison passive.

Développement durable

Le développement durable (DD) est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Trois piliers constituent le DD : environnement, société et économie. Ils peuvent être formulés à l'aide

d'objectifs qualitatifs : responsabilité écologique, potentialité de développement de la société, capacité économique.

(source : www.info-durable.be)

HQE

Ces trois lettres signifient « *Haute Qualité Environnementale* ». Cette notion (qui est aussi une marque déposée) est utilisée en France. Elle définit 14 cibles d'action portant sur la construction et les choix en matière d'entretien et d'usage pour un plus grand confort et une meilleure protection de la santé. Son objectif ? Que la construction et l'entretien d'un bâtiment impliquent un impact minimal sur l'environnement, et partant de là, un coût global minimal.

Maison passive

La maison passive, c'est la Rolls des « *maisons à basse énergie* ». Le terme « *maison passive* » fait référence à une construction dotée d'un système d'isolation tel qu'un chauffage ne soit pratiquement plus ou, même, pas du tout nécessaire. Une ambiance intérieure confortable y est maintenue durant toute l'année avec une consommation d'énergie au moins quatre fois inférieure à l'énergie consommée dans une maison standard. (source : www.maisonpassive.be)

Petite précision : une maison passive n'est pas forcément une construction écologique. Le concept n'implique qu'une consommation énergétique quasi inexistante, indépendamment du processus de construction et des matériaux utilisés.



la maison passive. L'ossature en bois permet de répondre aux conditions optimales d'étanchéité,

Ecobilan (ou l'analyse du cycle de vie)

Ce bilan évalue l'impact sur l'environnement d'un produit, d'un service ou d'un procédé. Le but fondamental, suivant la logique de pensée « cycle de vie », est de réduire la pression d'un produit sur les ressources et l'environnement tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à la mise au rebut en fin de vie, cycle souvent qualifié de *berceau au tombeau*. (source : <http://fr.wikipedia.org>)

Dans le cadre des écoconstructions, l'écobilan permet d'optimiser le rapport ressources mobilisées / ressources économisées.

passent par le public pour imposer l'écologie et en Belgique, on passe par le privé! Lors de séminaires internationaux, nos collègues présentent de grands ensembles avec différentes recherches intégrées, et nous, des maisons privées, ou des bâtiments à peine plus gros. »

La relève est pourtant présente. Lors des formations qu'il dispense pour Nature & Progrès, Michaël Bolle constate de plus en plus l'intérêt de jeunes architectes et d'entrepreneurs. « *Quand j'ai découvert l'écoconstruction, j'ai dû gommer dix ans de pratiques pour partir sur de nouvelles bases, sur une approche, un concept différents. La nouvelle génération aura plus de facilités. Elle est là, plus forte que nous. »*

Et demain ?

Après les maisons passives, un nouveau concept débarque dans les écochaumières: la maison active! Les maisons passives poussaient le concept

de maison à basse énergie au bout de sa logique. Les maisons actives poussent la logique des maisons passives.

A savoir une maison qui fournit davantage d'énergie qu'elle n'en consomme!

En plaçant des capteurs photovoltaïques sur les toits par exemple, la maison active fournit davantage d'énergie qu'elle n'en consomme elle-même. Dans le foyer de nos enfants, la construction deviendra une véritable « centrale énergétique » autonome. Pas de chauffage, pas de climatisation. Et pourquoi pas une maison de verre laissant passer la lumière mais bien isolée du froid... Tous comptes faits, les générations futures verront peut-être la vie en vert.

Olivier Bailly

[1] Les Cahiers de la Cambre Architecture n° 4, « Eco-logiques, les bénéfiques de l'approche environnementale », octobre 2005.

[2] « Tout le monde en parle: le logement durable, c'est quoi? », Tu bâtis, je rénove, octobre 2005, n° 213, pp.36-56.

[3] Propos tenus sur www.natpro.be/dossier_maison.htm

DD en septembre

L'écoconstruction est un des aspects d'une notion beaucoup plus large, communément appelée le « développement durable » (voir lexique). Après ce dossier sur l'écoconstruction, IEB poursuivra la réflexion: en juin, François Dewez visitera le quartier durable de Fribourg, un modèle en la matière. Et en septembre, « Bruxelles en mouvements » reviendra sur ces sujets d'avenir en évoquant les liens entre l'urbanisme et le développement durable.

Avec Pro Velo, voir la ville autrement !

Cette année Pro Velo entame sa treizième saison de vélotours guidés. Cette formule n'a fait, au fur et à mesure des années, que remporter un succès croissant auprès d'un public dont la mentalité est de plus en plus ouverte à l'usage du vélo en ville.

Pro Velo est une association qui a comme objectif de promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement et de découverte. Travaillant main dans la main avec les associations militantes que sont le GRACQ (les Cyclistes quotidiens) et le Fietzersbond (équivalent néerlandophone du précédent), Pro Velo offre des services aux écoles, entreprises, pouvoirs publics désireux de développer le vélo en leur sein. Pro Velo organise aussi Dring Dring, la grande fête du vélo, qui a eu lieu le dimanche 14 mai au parc du Cinquantenaire.

Les activités touristiques comportent deux volets étroitement liés. D'une part, la location de vélos et, d'autre part, l'organisation de circuits guidés à vélo dans Bruxelles. L'organisation des locations de vélos se concentrera un jour probablement uniquement sur les groupes si le projet « Cyclocity » (mise à disposition pour une somme modique à Bruxelles de 250 vélos d'ici le 17 septembre) récemment annoncé par la Ville de Bruxelles remporte le succès espéré.

Les vélotours guidés sont proposés tant aux individuels, à date fixe (voir l'agenda de votre *BeM*), qu'aux groupes. Les thèmes proposés sont très divers et essaient d'aborder la ville par différents biais : architecture



Art Nouveau, espaces verts, bandes dessinées,... Cette année des circuits accessibles aux personnes à mobilité réduite (avec location de vélos adaptés) seront également mis en place.

L'objectif de ces circuits est bien sûr d'abord, par une activité récréative, de permettre au public d'essayer le vélo de manière très sécurisante, mais aussi de le convaincre des réels atouts du vélo comme mode de déplacement quotidien.

Les vélotours guidés contribuent également à modifier la perception que le public a de Bruxelles. Rouler à vélo en ville, c'est en quelque sorte se la (ré)approprier. Le vélo invite à passer par des rues que l'on n'emprunterait pas nécessairement autrement, à découvrir de nouveaux quartiers.

Ces dernières années nous essayons de plus en plus de nous associer à la programmation d'autres organismes. Notre collaboration au sein de *Voir et Dire Bruxelles* (table ronde d'associations de tourisme à thème rassemblant l'Arau, Arkadia.be, Itinéraires, Le Bus Bavard et Pro Velo) a déjà

contribué à renforcer notre image d'acteur touristique. Mais nous proposons maintenant aussi des circuits prolongeant les expositions du Palais des Beaux-Arts ou des Archives de la Ville de Bruxelles.

En 2004, ayant assisté à un débat passionnant organisé par IEB autour de l'apport de l'architecture contemporaine auquel participaient Pierre Blondel et des membres du collectif Disturb, l'idée m'est venue qu'il serait encore plus intéressant d'écouter ces intervenants sur le terrain, le temps d'une balade à vélo. Une manière d'associer promotion du vélo et valorisation d'une architecture contemporaine de qualité.

Les premiers à s'être prêtés au jeu furent bien sûr Pierre Blondel, Christophe Mercier et Antoine Crahay du collectif Disturb mais aussi Luc Schuiten. En 2005, en veillant à choisir des architectes soucieux de s'investir pour Bruxelles, nous avons poursuivi le projet avec toujours plus de succès. Francis Metzger, Joël Claisse, Olivier Bastin et Michel De Visscher se sont investis avec passion dans la prépara-



Le Centre d'Entreprises, rue Haubrechts à Molenbeek. Architecte Benoît Moritz.



Aménagement d'espace public rue Josaphat à Saint-Josse.

tion de ces circuits. Cette année, après une balade organisée dans le cadre du festival du film d'architecture ayant permis de visiter plusieurs bureaux de jeunes architectes et après un circuit sur l'architecture en bois dans le prolongement du salon Bois et Habitat nous serons à nouveau guidés par différents architectes ou ingénieurs :

- **Maurizio Cohen**, architecte, enseignant à La Cambre, critique d'architecture, membre du collectif Disturb, préparant actuellement un guide de découverte de Bruxelles au travers des longs métrages de fiction qu'on y a

tournés, nous guidera sur le thème de « *Bruxelles au cinéma* ». Une manière originale de parler de la ville et de son architecture ! (A 14h le dimanche 4/6).

- **Alix Van Cauwenberghe** (Espaces-Mobilités) et **Pierre Van Wunnik** (van Wunnik partners) travaillent souvent ensemble sur des projets mêlant urbanisme, aménagement des espaces publics et mobilité. Au travers de différents projets réalisés à Bruxelles, ils nous feront découvrir les intentions de départ et les choix réalisés tout au long de l'évolution d'un projet, de l'esquisse à la fin des travaux. (A 14h le dimanche 25/6).

- **Benoît Moritz**, architecte et urbaniste, enseignant, associé du bureau d'études et de projets MSA, est en charge des projets liés à des questions d'urbanisme et de renouvellement urbain et nous emmènera le long du canal, son territoire de projet privilégié, là où les politiques urbaines régionales et communales ont été particulièrement importantes ces dernières années et ont conduit à un renouveau de l'architecture contemporaine à Bruxelles. (A 14h le dimanche 27/8).

- **Laurent Ney**, ingénieur civil en construction, lèvera le voile sur son travail, fondamental dans l'élaboration d'un projet et cependant trop mal connu du grand public. Associé à des projets d'ampleur tant en Belgique qu'à l'étranger, son bureau est spécialisé dans la construction d'auvents, passerelles, ponts et ouvrages d'art et est connu à Bruxelles pour sa collaboration dans la construction de la passerelle de l'avenue de Terwueren. (A 14h le dimanche 24/9).

Une saison passionnante en perspective à laquelle nous vous convions vivement !

Cécile Dubois
Coordinatrice
des vélotours guidés



Informations

Pro Velo – La Maison des Cyclistes, 15, rue de Londres, 1050 Bruxelles.

Tél. : 02/502 73 55.

velotourisme@provelo.org
www.provelo.org

Antennes GSM: l'info ne passe pas...

Ces derniers temps, de nombreux Bruxellois se sont posé avec angoisse cette question: «Les champs électromagnétiques émis par les GSM ont-ils des effets néfastes sur la santé?» En cause, une forêt d'antennes GSM qui pousse sur le toit de la ville.

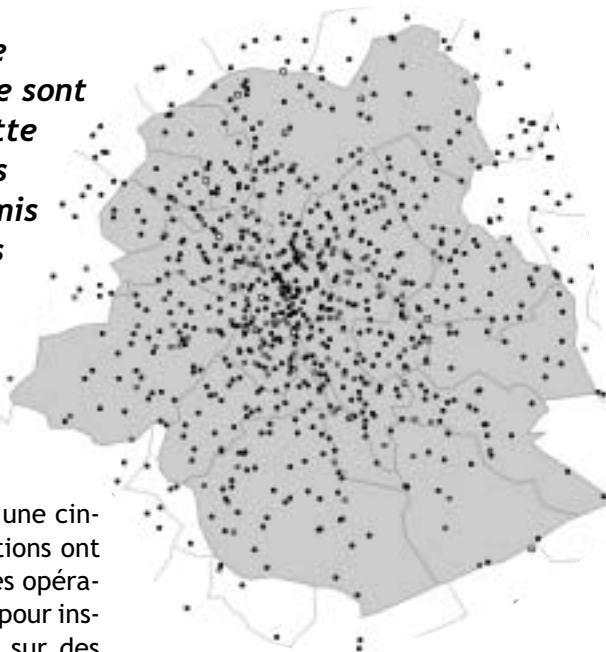
En à peine trois mois, une cinquantaine d'autorisations ont été demandées par les opérateurs en télécommunication pour installer leurs relais hertziens sur des lieux haut perchés, logements sociaux, immeubles de bureaux ou écoles, mais aussi immeubles de logement.

Au total, 429 antennes autorisées couvrent la ville de Bruxelles. Et de nouvelles demandes d'installation ou régularisation sont introduites chaque semaine. Une des raisons de cette recrudescence est l'arrivée de la troisième génération des GSM, l'UMTS. Avec un débit 10 fois plus élevé, l'UMTS permet des connexions haut débit à Internet ainsi que des services vidéo en temps réel. Mais pour diffuser cette nouvelle technologie, les opérateurs ne peuvent s'appuyer sur le réseau existant d'antennes. Un nouveau réseau parallèle doit donc voir le jour.

La venue de ces installations suscite invariablement des inquiétudes, principalement au niveau de la santé.

Or, le monde scientifique est partagé sur la question, des études affichent des conclusions contradictoires et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne se prononcera pas avant 2007, après un bilan de toutes les études récentes. En bref et logiquement pour un dossier GSM: beaucoup de communication et peu d'infos.

Deux tendances s'opposent. La première se veut rassurante. «Dans la plupart des cas, les études arrivent à des conclusions négatives quant aux effets réels des GSM sur l'apparition



Emplacement des antennes en région bruxelloise

- Sites opérationnels.
- Permis de construction approuvé.
- Permis de construction soumis.

Source: <http://www.sites.bipt.be>

des tumeurs», souligne le Docteur Crasson, coordonnatrice du Belgian BioElectroMagnetic Group (BBEMG) qui étudie essentiellement les effets des champs électriques et magnétiques dans la fréquence du réseau. De plus, les ondes électromagnétiques, perchées sur de hauts bâtiments, se diffusent horizontalement. Donc pas de risques si vous ne vous trouvez pas à la même hauteur que ces antennes à une certaine distance (à évaluer en fonction de la puissance de l'antenne). Et à donc pas de risques non plus pour les personnes sous l'antenne...

Mais d'autres voix s'élèvent pour préconiser la clause de précaution face à l'impact incertain des ondes des GSM au niveau de la santé. L'asbl Teslabel avance ainsi que les rayonnements électromagnétiques des GSM «ont une influence sur les systèmes biologiques exposés, (...) qui se manifeste par une série de symptômes tels les maux de tête, nausées, vertiges, troubles du sommeil, perte de mémoire, etc., ces effets biologiques se produisant jusqu'à des niveaux très faibles de l'onde. Ces symptômes sont

ressentis par un nombre croissant de personnes exposées aux rayonnements d'antennes de téléphonie mobile».

Comme le constate Marion Crasson, «la communauté scientifique étant divisée sur le sujet, en attendant les comptes-rendus d'experts et face à ces incertitudes, il reste à chacun de se faire sa propre opinion. Les usagers sont laissés à leur propre jugement».

Mais en attendant, les pouvoirs publics agissent. Ainsi, le Fédéral impose aux opérateurs de couvrir 40% du territoire belge en UMTS en 2006 et 85% en 2009. Pour diminuer les puissances d'émissions des antennes tout en couvrant le territoire, il faudrait donc multiplier les installations. Ce foisonnement reviendrait à prendre des mesures de précaution mais au nom de cette même prudence, des communes remettent systématiquement un avis défavorable pour l'implantation d'antennes sur le territoire. Position confortable puisque c'est la Région qui tranche *in fine* et toujours positivement...

Face à l'avancée du politique et des entreprises privées conjuguée à l'incertitude scientifique, les citoyens ont peu de moyen d'action. S'ils optent pour la précaution, une des options ne serait-elle pas, à l'instar des «communes sans OGM», de stimuler des zones «sans ondes»? Certes, un tel engagement prendrait du temps à se concrétiser, mais les habitants volontaires ne seraient pour autant pas reclus, grâce à l'important câblage des télécommunications en Belgique. Alors, qui lâche son GSM?

Olivier Bailly

[1] «GSM et santé», interview de Marion Crasson et Vincent Seutin réalisée par le service presse ULG, 22 juin 2005, www.presse.ulg.ac.be/eld/GSM220605.shtml

Plus d'informations :

- www.teslabel.be
- Pour savoir si des antennes se dressent près de chez vous : www.ibpt.be

Extension ferroviaire dans le quadrilatère

Infrabel envisage une extension de sa capacité ferroviaire dans le quadrilatère de Bruxelles-Nord afin de répondre à la croissance prévue du trafic ferroviaire (TGV, IC, IR et RER) à l'horizon 2010. A quel prix pour les habitants et le quartier?

Le projet tel que demandé par Infrabel (société qui gère l'infrastructure du réseau ferroviaire belge) dans le permis d'urbanisme prévoit :

- la construction d'un croisement à niveaux différents qui nécessite la démolition des immeubles n° 214 à 270 de la rue du Progrès et le n° 89 de l'avenue de la Reine ;
- la création d'une nouvelle liaison, qui nécessite la démolition d'une partie des immeubles de l'entreprise Blaton ainsi que des annexes situées à l'arrière de certaines parcelles de la rue Stephenson.

Le projet en est au stade du cahier des charges de l'étude d'incidences : la Commission de concertation à ce propos s'est réunie le 21 avril.

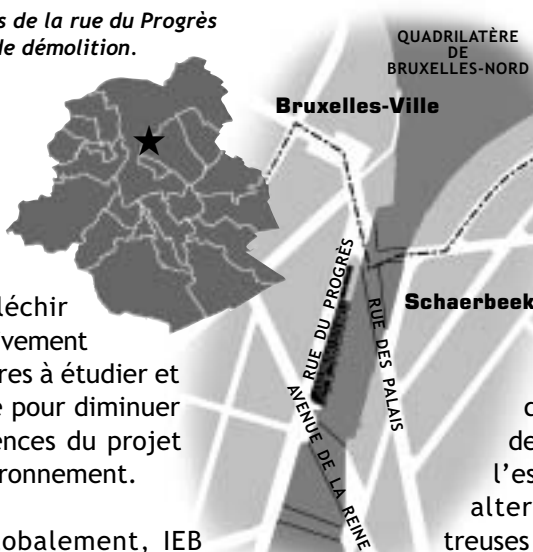
Le cahier de charges prévoit, outre l'analyse du projet demandé, l'étude de trois alternatives mais qui seront analysées de façon plus succincte.

Lors de cette commission de concertation, Inter-Environnement et Pétitions-Patrimoine ont défendu les points suivants :

- La nécessité d'être informés des causes ou des raisons qui justifient ce projet (sur quelles études ou prévisions de trafic la SNCB se base-t-elle pour justifier ce projet, si ce n'est qu'il a lieu dans le cadre du RER). En effet, avant de parler des conséquences ou des incidences, les associations souhaitent être mieux informées quant aux causes du projet. Elles pourraient



Les maisons de la rue du Progrès menacées de démolition.



alors réfléchir constructivement aux mesures à étudier et à prendre pour diminuer les incidences du projet sur l'environnement.

- Plus globalement, IEB s'oppose à la destruction d'immeubles pour plusieurs raisons :
 - l'expropriation et la destruction concernent un nombre important d'habitations : plus de 30 ménages vont se retrouver en situation de précarité en pleine crise du logement ;
 - il s'agit de la sauvegarde d'un patrimoine qui appartient à l'histoire de la commune. Ce patrimoine est habité et en bon état, sa disparition constitue une perte pour la Région. Plusieurs habitations ont une haute valeur patrimoniale.
 - De nouvelles constructions ont été plébiscitées (nouvel immeuble à l'angle de l'avenue de la Reine et de la rue du Progrès construit en 1984) et

des investissements ont eu lieu dans le quartier sans que les habitants n'aient été avertis du risque de démolition.

- IEB est favorable à une amélioration de la mobilité à Bruxelles mais pas à n'importe quel prix pour la qualité de vie des habitants et de l'espace public. D'autres alternatives moins désastreuses doivent être étudiées.

De nombreux habitants ainsi que l'entreprise Blaton étaient présents pour faire part de leurs inquiétudes face au risque d'expropriation et de dévalorisation de leur quartier.

Le manque de souci esthétique et de recherche architecturale a aussi été souligné.

En date du 11 mai, la Commission de concertation, composée de la Ville de Bruxelles, de la commune de Schaerbeek, de l'AATL, de la CRMS, de l'IBGE, de l'AED, n'a pas encore remis son avis sur ce cahier de charges, ce qui montre la complexité et les enjeux importants de ce dossier.

Marie-Claire Schmitz

Les deux vies de l'abbaye de Dieleghem



Consacré à la découverte des monuments et des sites de la région, la collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire vient de publier son 41^e ouvrage.

Il présente les deux vies de l'Abbaye de Dieleghem.

La première commence avec les origines de la paroisse de Jetta où une fondation monastique donne naissance à un prieuré augustin consacré en 1095. Le siège de l'abbaye s'implante dans une ferme comprise entre les actuelles rues Léopold I et Léon Théodore. La vie de cette communauté est intimement liée à l'histoire du moyen âge. Ainsi le nom renvoie à une exploitation agricole franque, propriété de Nicolas de Didligem. L'abbaye développe des activités économiques et industrielles qui marquent les environs. Agriculture, vivier, vergers et exploitation de carrières de pierres.

Son rayonnement artistique et intellectuel se dénote dans les œuvres des moines copistes qui valurent à l'abbaye une remarquable bibliothèque. Les jardins rassemblèrent une collection exceptionnelle de plantes médicinales.

Si pendant 700 ans, l'abbaye connut de nombreuses destructions, en 1797, sous la France révolutionnaire, tous les bâtiments furent vendus et les constructions religieuses détruites.

Mais l'abbaye allait renaître de ses cendres. La seconde vie de l'abbaye commençait. Seules subsistèrent la demeure de l'abbé, rénoverée par Laurent-Benoît Dewez, et le porche d'entrée flanqué de ses annexes. Ces éléments servirent de base pour le réaménagement de la propriété. Au début du XX^e siècle, le domaine est occupé par le docteur Capart qui y recrée un paradis: étangs, roseraies, serres et jardins d'hiver. Mais en 1915, les lieux retombent en décrépitude jusqu'en 1950 lorsque la commune en fait l'acquisition. Le domaine est classé en 1953. Ce n'est qu'en 1967 que la restauration est décidée et elle s'achève en 1972. La suite est plus réjouissante. Le livre offre une description détaillée des lieux résultant de la restauration par Simon Brigode. Ces lieux remarquables sont accessibles lors de cérémonies, concerts et expositions. On y trouve une évocation de la carrière de L-B. Dewez et un aperçu de l'archéologie, de l'histoire et du folklore relatifs à l'ancien comté de Jette. A visiter avec le guide sous la main.

A. M.

«*L'abbaye de Dieleghem*», Guy Paulus, Collection Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2006, 50 pages.



L'abc du rucher bio

Fruit de l'expérience de quelques apiculteurs et apicultrices ce livre s'articule en deux parties. La majeure partie vous aidera à conduire un rucher de quelques ruches, de l'aménagement de son emplacement à la récolte de miel tant attendue. La seconde partie vous invitera à découvrir le rôle fondamental de l'abeille, acteur de la pollinisation, et à adapter vos gestes jardiniers en conséquence.

Ce bouquin est bourré de dessins et photos illustrant les différentes techniques proposées. Des tableaux résument les principaux travaux au fil des

saisons, une liste de plantes cultivées et insectes pollinisateurs ou encore des plantes mellifères.

Seul tout petit bémol: l'édition étant française, pas de références d'adresses d'apiculteurs en Belgique. Même remarque pour les règlements d'urbanisme pour la disposition de vos ruches où il vous faudra passer un coup de fil au service concerné de votre commune.

S.V.

«*L'abc du rucher bio*», Rémy Bacher, Terre Vivante, 2006, 142 pages.

visites guidées

Arau

- Bruxelles 1900 - Art Nouveau. Les 3 et 10 juin.
 - Bruxelles Vue du Ciel. Le 3 juin.
 - Art Nouveau et espaces publics à Schaerbeek. Le 4 juin.
 - Les Marolles. Le 11 juin.
- Infos: 02/2193345 ou www.arau.org

Laeken découverte

- Visites d'entreprises. Le 11 juin à 14h.
 - L'habitat social de Laeken. Le 4 juin à 14h15.
 - Léopold II urbaniste, promoteur et propriétaire à Laeken. Le 11 juin à 14h15.
- Infos: 0479/397715 ou www.laekendecouverte.be

La Fonderie

- Bateau-Concert « *Running Wild* ». Le 2 juin.
 - Le chocolat, l'or noir des Bruxelloises. Le 3 juin.
 - Le port et les canaux bruxellois. Les 4 et 11 juin.
 - Les moussaillons lèvent l'ancre. Le 6 juin.
 - Un port en pleine expansion. Le 8 juin.
- A 14h. Infos: 02/4109950 ou www.lafonderie.be

Les Amis de l'Unesco

La Maison Grégoire (1933) de Henry Van de Velde et ses alentours. Le 1^{er} juin à 11h.
Infos: 02/6488006.

Librairie Quartiers Latins

- Bruxelles néo-classique: l'apogée du néo-classicisme durant la période autrichienne. Le 3 juin à 14h.
 - Bruxelles dans la bande dessinée, la bande dessinée dans Bruxelles. Le 3 juin à 11h.
 - A la recherche des cinémas perdus au centre de Bruxelles. Le 10 juin à 10h30.
- Infos: 02/2273400 ou www.cfc-editions.be

Pro Velo

- Circuit Architecte: Maurice Cohen. Le 4 juin.
 - Circuit Vélo et bien-être. Le 7 juin.
 - Bières et brasseries. Le 10 juin.
 - Les Francs-Maçons à Bruxelles. Le 11 juin.
 - Le temps est aux couleurs. Le 18 juin.
- A 14h. Infos: 02/5027355 ou www.provelo.org

Arkadia.be

- INR: La Maison de la Radio « *Le Paquebot Flagey* ». Le 10 juin.
 - L'art dans le métro. Le 11 juin.
- A 15h. Infos: 02/5376777 ou www.asbl-arkadia.be



Art Nouveau, la Maison Bing

Les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique présentent une exposition sur l'origine de l'Art Nouveau en France, vus sous l'optique de Siegfried Bing, marchand d'art et collectionneur d'origine allemande. Plus de 300 objets et œuvres d'art négociés ou exposés par Bing y sont rassemblés. Jusqu'au 23 juillet, rue de la Régence, 3 à 1000 Bruxelles.
Infos: 02/5083211 ou www.expo-bing.be

promenades nature

La vallée du Molenbeek

Visite guidée du Poelbos et du marais de Jette. Le 3 juin à 14h.
Infos: CEBO, 02/5022357.

L'Hof ter Musschen

Les graminées. Le 4 juin à 10h.
Infos: CEBE, 02/7713371.

Le Scheutbos

Le chant des oiseaux. Le 11 juin à 10h.
Infos: Les Amis du Scheutbos, 02/4692499.

La Ferme d'Uccle

Le 11 juin à 10h.
Infos: CRIE, 02/6753730.

nature

Cours pratiques de jardinage biologique

L'entretien du potager et les légumes de saison. Le 4 juin, de 9h30 à 12h à la Ferme d'Uccle.
Infos: CRIE, 02/6753730.

jours de gestion

L'Hof ter Musschen

Le 3 juin à 10h.
Infos: CEBE, 02/4603854.

Le Moeraske

Le 10 juin à 9h30.
Infos: CEBE, 02/2425043.

expo

Georges Baines

Le musée d'Ixelles propose une rétrospective de cet architecte belge de l'après-guerre. Jusqu'au 17 septembre, rue J. Van Volsem, 71 à 1050 Bruxelles.
Infos: 02/5156421 ou www.musee-ixelles.be

Ecorces

L'expo présentée par le Centre Paul Duvigneaud vous introduira dans ce monde insoupçonné de couleurs, de textures, de motifs... où il est permis de toucher autant que de regarder. Le 7 juin, A. Baraton, Jardinier en chef du domaine national de Trianon et du Grand Parc de Versailles, donnera une conférence sur « *Le monde des écorces* ». Jusqu'au 9 juin, au CIVA, rue de l'Ermitage, 55 à 1050 Bruxelles.
Infos: 02/6422492 ou www.centrepaulduvigneaud.be

stages

L'inventaire des stages d'été 2006 Environnement et Nature

Les vacances approchent? L'inventaire des stages du Réseau Idée est disponible gratuitement dès à présent! Un répertoire de plus de cent stages francophones spécifiques à la Nature et l'Environnement, consacrés à la créativité, l'équitation, l'archéologie, l'alimentation, l'eau, la vie à la ferme, la gestion de site, les randonnées, l'ornithologie..., proposés par différents organismes belges et destinés aux enfants et aux jeunes. Disponible gratuitement sur simple demande, consultable et téléchargeable sur le web: www.reseau-idee.be
Infos: 02/2869570 ou info@reseau-idee.be

conférence

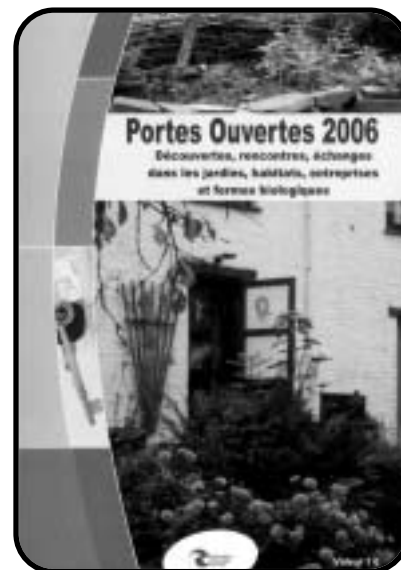
Les N.A.C. « Nouveaux animaux de compagnie »

Conférence par Y. Liétar, médecin vétérinaire. Le 8 juin à 20h à la salle des conférences de l'Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert, avenue Hymans, 2.
Infos: Service des Jardins Publics, jardin.tuin@woluwe1200.be

publication

Calendrier « Portes Ouvertes 2006 »

Nature & Progrès propose d'allier l'utile à l'agréable, la gourmandise à la santé, les sciences à la beauté, en (re)découvrant des dizaines de jardins, de maisons, de fermes ou encore d'entreprises bio. Jusqu'en novembre, une mine d'idées pour embellir vos balades nature.
Infos: 081/303690 ou www.natpro.be



Appel aux associations membres

Vous organisez des visites guidées, conférences, cours, rencontres, ateliers ou activités pratiques? Communiquez-nous les informations utiles suffisamment à l'avance pour en publier l'annonce.

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1000 BRUXELLES
17/48
BUREAU DE DÉPÔT
BRUXELLES X
P 302402

Bruxelles en mouvements

Bruxelles en mouvements est édité par Inter-Environnement Bruxelles, asbl, Association indépendante. Fédération des comités d'habitants de Bruxelles. Organisme d'Éducation Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté française. Membre de l'ARSC. Rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/223 01 01. Fax : 02/223 12 96. E-mail : info@ieb.be
Éditeur responsable : Jacqueline Gillissen, rue des Patriotes, 3, 1000 Bruxelles.



Rédacteur en chef: Almos Mihaly, avec la collaboration de Olivier Bailly, Raymond Boudru, Anne Delfairière, François Dewez, Sarah Duray, Isabelle Essers, Sébastien François, Jacqueline Gillissen, Isabelle Hochart, Catherine Maréchal, Philippe Meerseman, Dalila Riffi, Marie-Claire Schmitz, Delphine Termolle, Camille Thiry, Florence Vanden Eede, Roland Vande Poel et Sabine Vanderlinden.
Imprimerie : Auspert & Cie sprl.

En vous abonnant à Bruxelles en mouvements, vous contribuez à soutenir l'action d'Inter-Environnement Bruxelles en faveur de la qualité de la vie en ville.

Coût de l'abonnement annuel au bimensuel Bruxelles en mouvements (23 numéros) : 22 €. 34 € avec facture. Étranger : 32 €. Abonnement de soutien : 52 €. Mensuellement par domiciliation : 1,75 €. Prix au numéro : 1,25 € (inclut les frais de port). Versements au compte 210-0090204-46 d'Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.

Marie-Laure Roggemans

Déléguee de la Région de Bruxelles-Capitale au développement du quartier européen, Marie-Laure Roggemans, auteur du PRD et urbaniste à la Fondation Roi Baudouin, a est chargée de coordonner les actions visant au développement du quartier européen. Le point après cinq mois d'exercice.

Bruxelles en mouvements.— Quels sont les principaux enjeux qui se dégagent sur le quartier européen ?

Marie-Laure Roggemans.— La population du quartier européen a fortement évolué depuis l'installation des institutions européennes. Depuis 30 ans, on assiste à une double tendance : la réduction de moitié du nombre

d'habitants depuis 1970 et l'accroissement relatif du nombre d'habitants issus des États membres de l'Union. L'accord tripartite entre l'État Fédéral, la Région de Bruxelles-Capitale et les trois communes signé le 27 mars 2006 a formulé des propositions concrètes pour reconquérir la mixité du quartier. L'enjeu fondamental réside dans le rééquilibrage des fonctions au profit du résidentiel et des équipements qui l'accompagnent. Les moyens pour y arriver sont, notamment, la création de nouveaux logements et commerces, l'élimination des terrains à l'abandon au profit du logement, la préservation des logements existants et la transformation de bureaux en logements.

Les autres enjeux sont, de façon non exhaustive, l'amélioration des espaces publics, la priorité aux flux piétonniers et aux flux interquartiers, la création d'un réseau culturel et l'insertion de la gare Schuman.

BeM.— Notez-vous une évolution de l'implication des institutions européennes dans



les quartiers où elles sont implantées ? Faut-il s'attendre à une collaboration renforcée entre l'Europe et la Région bruxelloise ?

M.-L. R.— L'implantation de l'Europe à Bruxelles a été traitée au coup par coup, parfois de manière clandestine. Aujourd'hui la guerre des sièges est terminée. Devenue propriétaire, l'Union Européenne se préoccupe

désormais de son interface avec la Ville et la Région et cela change toute une optique d'appropriation au bénéfice de la ville.

La collaboration entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Union Européenne est d'ores et déjà renforcée : une task force menée par le Ministre-Président Charles Picqué et Siim Kallas (vice-président de la Commission Européenne en charge de la politique immobilière) fonctionne effectivement depuis juin 2005.

BeM.— En 2008, l'Europe fêtera les 50 ans de l'entrée en vigueur du Traité de Rome. Cet anniversaire ne serait-il pas l'occasion d'un nouvel élan pour le quartier européen ?

M.-L. R.— Oui. La préparation du schéma directeur du quartier européen va permettre de formuler des propositions en étroite concertation avec les comités de quartier et l'ensemble des acteurs privés et publics intéressés dans le développement du quartier européen.

Abonnez-vous gratuitement à l'« Inventaire des enquêtes publiques »

Recevez chaque semaine par courrier électronique la totalité ou une sélection des avis d'enquêtes publiques sur les projets bruxellois en urbanisme et en environnement. Pour s'abonner à l'« Inventaire des enquêtes publiques en

Région bruxelloise », téléchargez la fiche d'inscription (disponible sur notre site : www.ieb.be), à compléter et à renvoyer à Inter-Environnement Bruxelles, rue du Midi, 165, 1000 Bruxelles.